

TEXTES DE REFERENCES

Examen réalisé conformément à l'application du décret N°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations et de l'Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis

PROGRAMME DE REPERAGE

Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante suivant la NFX 46-020 d'Aout 2017 et de l'Arrêté du 16 juillet 2019, ainsi quel descriptif de travaux fourni par le donneur d'ordre le jour de la commande retranscrit au paragraphe 3 du présent rapport

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

1. IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS

PARTIES PRENANTES

PARTIE PRENANTE	SOCIETE	ADRESSE
Donneur d'ordre	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE 77002 Melun
Propriétaire	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	10 Avenue Charles Péguy N/A 77000 Melun
Accompagnateur	Sans accompagnateur	

EXPERT

Nos experts passent une certification de personnes qui consiste à valider les compétences et de répondre aux obligations réglementaires.



NOM DE L'EXPERT	ORGANISME DE CERTIFICATION	NUMERO DE CERTIFICATION	DATE D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION	DATE DE VALIDITE DE LA CERTIFICATION
DA MOTA GOMES telmo	QUALIT COMPETENCES CERTIFICATIONS	C004-SE07-2019	13/07/2019	12/07/2024

ASSURANCE DU DIAGNOSTIQUEUR

Le contrat d'assurance "Responsabilité des diagnostiqueurs immobiliers" permet de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle instituée par l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation relatif aux conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique (DDT)

COMPAGNIE	NUMERO DE POLICE	DATE DE VALIDITE
 Axa	3912280604	31/12/2021

LABORATOIRE

Adx groupe passe par un laboratoire privé afin de garantir l'indépendance et la neutralité d'Adx groupe



LABORATOIRE	N°ACCREDITATION COFRAC	ADRESSE
MYEASLAB	50503704400706	Parc Heliopolis - 1103 Ave Jacques Cartier - CS40392 44800 SAINT-HERBLAIN

Nota : Pour la réalisation de cette expertise, le groupe ADX Groupe n'a fait appel à aucun sous-traitant (sauf pour l'analyse des échantillons traités par un laboratoire indépendant, le cas échéant).

> SOMMAIRE

1. IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS	2
2. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS	4
3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS	5
4. CONCLUSIONS DU REPERAGE	7
5. QUANTIFICATION DES MATERIAUX AMIANTES	7
6. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	15
7. PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES	17
8. ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS	32
9. RAPPORTS D'ANALYSES	34
10. ANNEXES /ATTESTATION D'ASSURANCE/ CERTIFICATION	38

AdxGroupe c'est aussi des professionnels pour vous accompagner sur vos projets dans :

BÂTIMENT



IMMOBILIER



ENVIRONNEMENT



INDUSTRIE



NUMÉRISATION ET GESTION DES DONNÉES



FORMATION



2. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Adresse du bien :
RUE DES ECOLES
77170 BRIE COMPTE ROBERT

Numéro de mission : M7759535

Référence client : NC

Références cadastrales :

Visite effectuée le : 20/10/2021

Numéro de lot : Bat. N/A; Etage N/A; Porte 00

Rapport édité, le : 02/11/2021

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :

Néant

3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS

Locaux ou parties de locaux concernés par les travaux :

Rez de chaussée BAT 38 :	Hall BAT 38, Façade BAT 38
Rez de chaussée BAT 36 :	Hall BAT 36, Façade BAT 36
Rez de chaussée BAT 34 :	Hall BAT 34, Façade BAT 34
Rez de chaussée BAT 32 :	Hall BAT 32, Façade BAT 32
Rez de chaussée BAT 40 :	Hall BAT 40, Façade BAT 40
Rez de chaussée BAT 42 :	Hall BAT 42, Façade BAT 42
Rez de chaussée BAT 44 :	Hall BAT 44, Façade BAT 44

Définition du périmètre et du programme de repérage :

Niveau	Pièce	Zone
Rez de chaussée BAT 38	Hall BAT 38	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 36	Hall BAT 36	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 34	Hall BAT 34	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 32	Hall BAT 32	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 40	Hall BAT 40	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 42	Hall BAT 42	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 44	Hall BAT 44	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 38	Hall BAT 38	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 36	Hall BAT 36	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 34	Hall BAT 34	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 32	Hall BAT 32	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 40	Hall BAT 40	porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 42	Hall BAT 42	porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 44	Hall BAT 44	porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 38	Hall BAT 38	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 36	Hall BAT 36	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 34	Hall BAT 34	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 32	Hall BAT 32	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 40	Hall BAT 40	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 42	Hall BAT 42	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 44	Hall BAT 44	Porte d'entrée
Rez de chaussée BAT 38	Hall BAT 38	Faïence mur A,B,G,H
	Façade BAT 38	Facade
Rez de chaussée BAT 36	Hall BAT 36	Faïence mur A,B,G,H
	Façade BAT 36	facade
Rez de chaussée BAT 34	Hall BAT 34	Faïence mur A,B,G,H
	Façade BAT 34	facade
Rez de chaussée BAT 32	Hall BAT 32	Faïence mur A,B,G,H
	Façade BAT 32	facade
Rez de chaussée BAT 40	Hall BAT 40	Faïence Mur A,B,G,H
	Façade BAT 40	Facade
Rez de chaussée BAT 42	Hall BAT 42	Faïence Mur A,B,G,H
	Façade BAT 42	façade
Rez de chaussée BAT 44	Hall BAT 44	Faïence Mur A,B,G,H
	Façade BAT 44	façade
Rez de chaussée BAT 38	Hall BAT 38	Sol
Rez de chaussée BAT 36	Hall BAT 36	Sol
Rez de chaussée BAT 34	Hall BAT 34	Sol
Rez de chaussée BAT 32	Hall BAT 32	Sol
Rez de chaussée BAT 40	Hall BAT 40	Sol
Rez de chaussée BAT 42	Hall BAT 42	Sol
Rez de chaussée BAT 44	Hall BAT 44	Sol

Descriptif des travaux :

Remplacement de la porte du hall d'entrée et remplacement de l'interphone

Important :
 Dans le cadre de cette mission, le donneur d'ordre doit communiquer à ADX Groupe un état descriptif exhaustif écrit des travaux projetés que nous avons décrit ci-dessus.
 Si le descriptif ci-dessus venait à être manquant ou incomplet, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre. En effet ce rapport ne porte que sur la liste des locaux ou parties de locaux décrit ci-dessus exclusivement, tout autre local ou partie de local devra être considéré comme non visité et ne faisant pas partie du repérage.
 Si des travaux supplémentaires au descriptif ci-dessus devaient être réalisés, des investigations complémentaires seraient à prévoir afin de compléter le présent repérage.

Liste des locaux, parties de locaux, composants ou parties de composants de la construction n'ayant pas pu être inspecté(s) dans le cadre d'un repérage réglementaire :

Localisation	Description
Néant	-

Localisation	Parties du local	Raison
Rez de chaussée BAT 38 - Hall BAT 38, Rez de chaussée BAT 38 - Façade BAT 38, Rez de chaussée BAT 36 - Hall BAT 36, Rez de chaussée BAT 36 - Façade BAT 36, Rez de chaussée BAT 34 - Hall BAT 34, Rez de chaussée BAT 34 - Façade BAT 34, Rez de chaussée BAT 32 - Hall BAT 32, Rez de chaussée BAT 32 - Façade BAT 32, Rez de chaussée BAT 40 - Hall BAT 40, Rez de chaussée BAT 40 - Façade BAT 40, Rez de chaussée BAT 42 - Hall BAT 42, Rez de chaussée BAT 42 - Façade BAT 42, Rez de chaussée BAT 44 - Hall BAT 44, Rez de chaussée BAT 44 - Façade BAT 44	Mur donnant sur extérieur/ Façade	Impossibilité d'investigation approfondie non destructive car couvert par la faïence

Certains locaux, parties de locaux ou composants n'ont pas pu être sondés, des investigations approfondies doivent être réalisées afin d'y vérifier la présence éventuelle d'amiante.

4. CONCLUSIONS DU REPERAGE

Ce présent repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante et faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble pour la zone _impactée par les travaux décrits au paragraphe 3 du présent rapport.

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, lorsqu'il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante, la nature de ces matériaux et produits ainsi que leur localisation sont décrites ci-après.

Dans le cas où des matériaux contenant de l'amiante ont été repérés, il convient s'il a lieu de confier le désamiantage à une entreprise certifiée. Le repérage est conforme à la réglementation dans le cadre de cette mission. Toutefois, il n'est jamais possible d'être parfaitement exhaustif, dans la mesure où un sondage n'est représentatif qu'à l'endroit précis du support investigué. Il convient donc de rester toujours très vigilant lors des travaux quant à l'éventuelle mise à jour de matériaux suspects ce qui nécessitera un repérage complémentaire.

Tableau 1 – Synthèse des ZPSO Contenant de l'Amiante

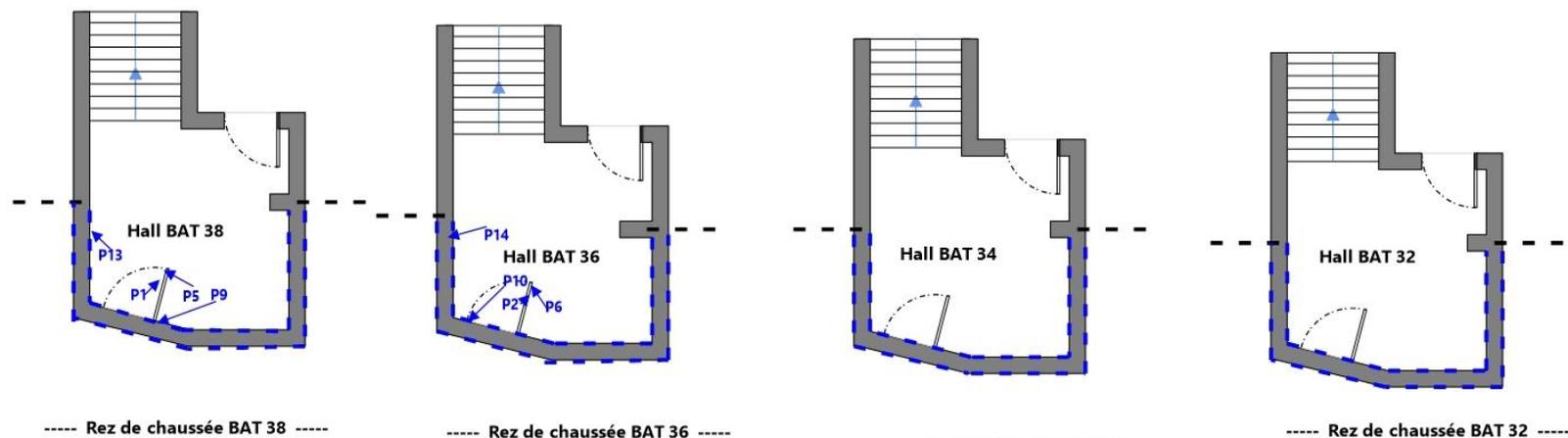
ZPSO	Niveau	Localisation	Zone	Description du prélèvement réalisé*
Néant		-	-	-

5. QUANTIFICATION DES MATERIAUX AMIANTES

Afin de répondre à la réglementation et selon l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, l'opérateur de repérage procède à l'estimation de la quantité de matériaux et produits contenant de l'amiante dans le cas où le donneur d'ordre prévoit le retrait des matériaux ou produits en question afin d'évaluer les quantités prévisibles de déchets amianté.

Aucun matériau amianté n'a été repéré suite au descriptif de travaux et programme de repérage menées au point 4 du présent rapport, aucune quantification n'est donc requise.

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	M7759535
Opération	DA MOTA GOMES telmo
Site	RUE DES ECOLES
	77170 BRIE COMPTE ROBERT
Date de réalisation	02/11/2021
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Px Prélèvement Positif
	Px Prélèvement négatif
	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Éléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Élément non visité



PAROIS VERTICALES ET ELEMENTS

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	M7759535
Opération	DA MOTA GOMES telmo RUE DES ECOLES
Site	77170 BRIE COMPTE ROBERT
Date de réalisation	02/11/2021
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Px Prélèvement Positif
	Px Prélèvement négatif
	S Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Elément non visité

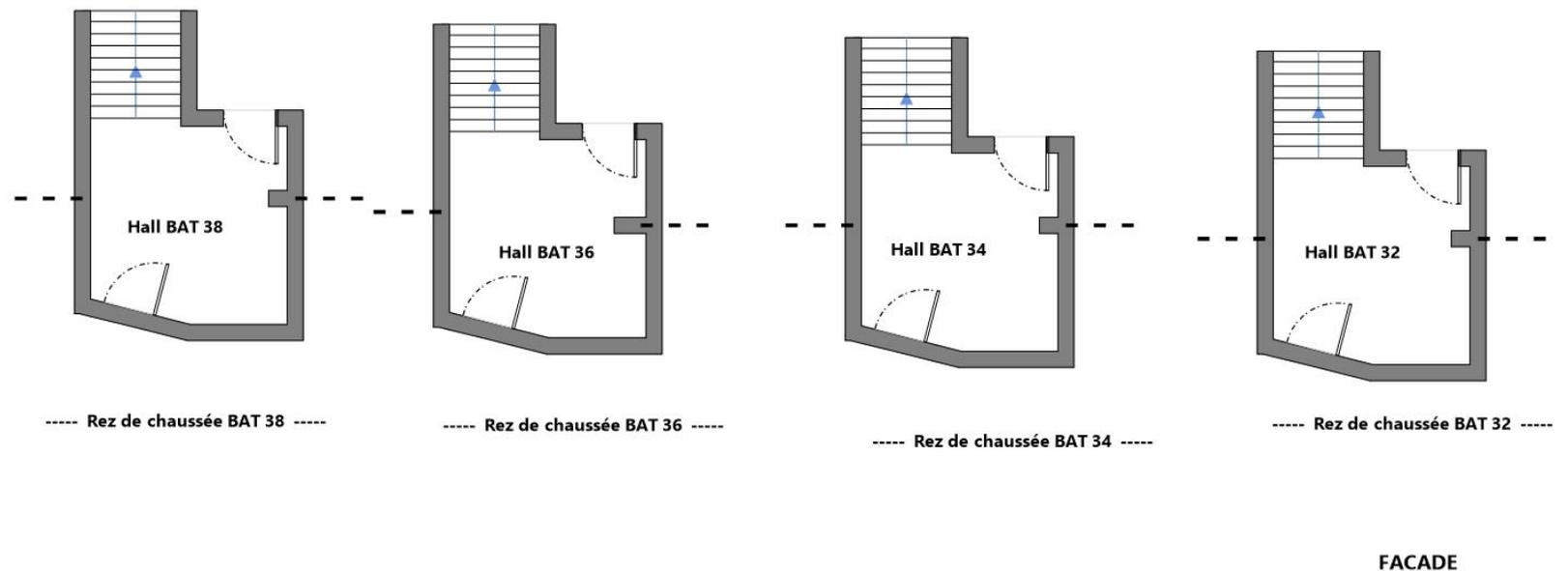


	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	M7759535
Opération	DA MOTA GOMES telmo RUE DES ECOLES
Site	77170 BRIE COMPTE ROBERT
Date de réalisation	02/11/2021
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Px Prélèvement Positif
	Px Prélèvement négatif
	S Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Elément non visité

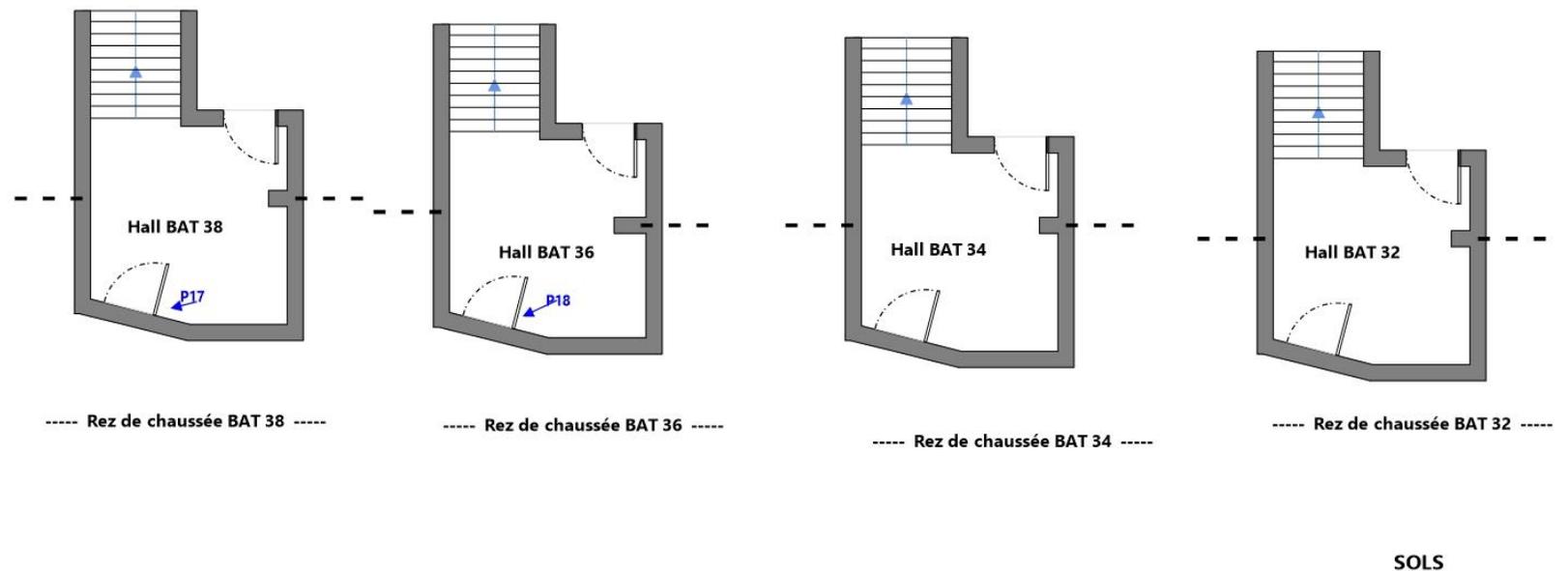
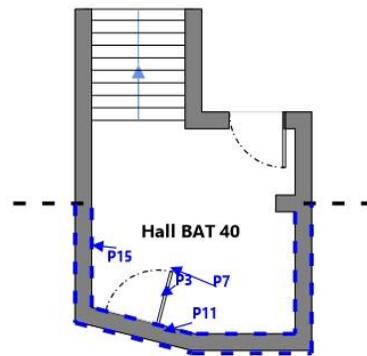
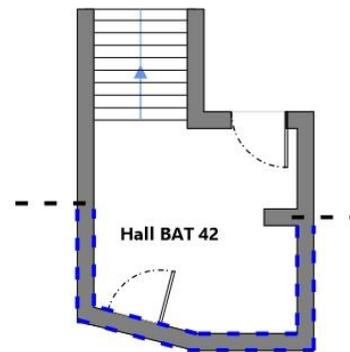


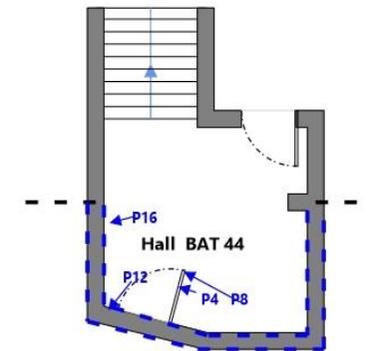
	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	M7759535
Opération	DA MOTA GOMES telmo
Site	RUE DES ECOLES
	77170 BRIE COMPTE ROBERT
Date de réalisation	02/11/2021
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Px Prélèvement Positif
	Px Prélèvement négatif
	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Elément non visité



----- Rez de chaussée BAT 40 -----



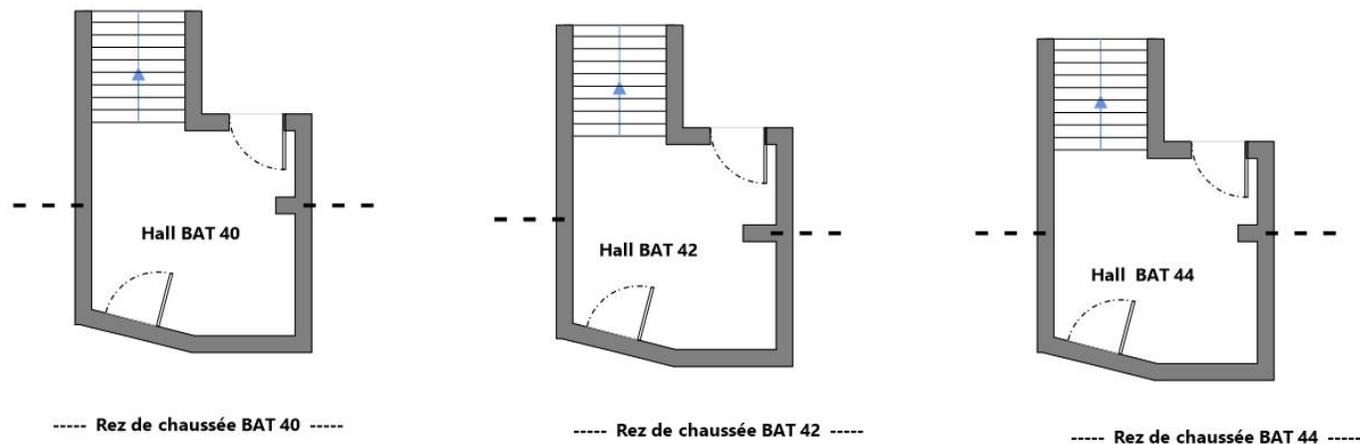
----- Rez de chaussée BAT 42 -----



----- Rez de chaussée BAT 44 -----

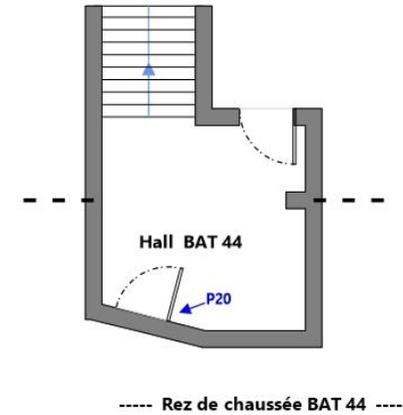
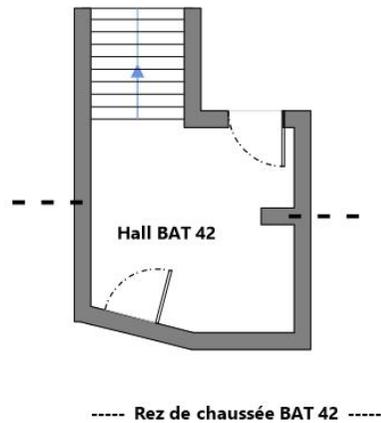
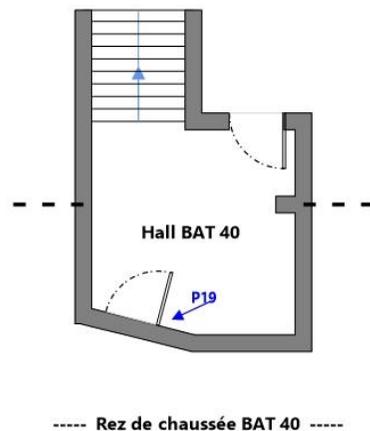
PAROIS VERTICALES ET ELEMENTS

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	M7759535
Opération	DA MOTA GOMES telmo RUE DES ECOLES
Site	77170 BRIE COMPTE ROBERT
Date de réalisation	02/11/2021
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Prélèvement Positif
	Prélèvement négatif
	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Éléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Élément non visité



FACADE 2

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	M7759535
Opération	DA MOTA GOMES telmo
Site	RUE DES ECOLES
	77170 BRIE COMPTE ROBERT
Date de réalisation	02/11/2021
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Prélèvement Positif
	Prélèvement négatif
	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Elément non visité



SOLS 2

Tableau des analyses réalisées:

Echantillon	Description Expert	Description laboratoire	Résultat Laboratoire
P001	Identifiant: ZPSO001 Description: Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	- Matériau souple de type mastic (noir) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P002	Identifiant: ZPSO001 Description: Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	- Matériau souple de type mastic (noir) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P003	Identifiant: ZPSO002 Description: Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	- Matériau souple de type mastic (noir) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P004	Identifiant: ZPSO002 Description: Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	- Matériau souple de type mastic (noir) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P005	Identifiant: ZPSO003 Description: joint de friction	- Matériau souple de type joint (noir) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P006	Identifiant: ZPSO003 Description: joint de friction	- Matériau souple de type joint (noir) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P007	Identifiant: ZPSO004 Description: joint de friction	- Matériau souple de type joint (noir) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P008	Identifiant: ZPSO004 Description: joint de friction	- Matériau souple de type joint (noir) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P009	Identifiant: ZPSO005 Description: Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure	- Matériau souple de type joint (noir) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P010	Identifiant: ZPSO005 Description: Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure	- Matériau souple de type joint (noir) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P011	Identifiant: ZPSO006 Description: Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure	- Matériau souple de type joint (noir) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P012	Identifiant: ZPSO006 Description: Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure	- Matériau souple de type joint (noir) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P013	Identifiant: ZPSO007 Description: Colle + joint de faïence	- Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau semi-dur de type joint (gris) ; matériau semi-dur (beige) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P014	Identifiant: ZPSO007 Description: Colle + joint de faïence	- Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau semi-dur de type joint (gris) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P015	Identifiant: ZPSO008 Description: Colle + joint de faïence	- Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau semi-dur de type joint (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P016	Identifiant: ZPSO008 Description: Colle + joint de faïence	- Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau semi-dur de type joint (gris) en traces ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P017	Identifiant: ZPSO009 Description: Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage	- Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau semi-dur de type joint (gris) ; matériau semi-dur (gris) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P018	Identifiant: ZPSO009 Description: Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage	- Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau semi-dur de type joint (gris) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P019	Identifiant: ZPSO010 Description: Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage	- Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau semi-dur de type joint (gris) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P020	Identifiant: ZPSO010 Description: Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage	- Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau semi-dur de type joint (gris) : Absence d'amiante	Absence d'amiante

6. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Programme de repérage :

Le programme de repérage de la mission décrite en tête du présent rapport est exhaustif et nécessite des sondages destructifs et/ou des démontages particuliers, de manière à suivre rigoureusement le périmètre de travaux définis avec le donneur d'ordre et l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Aout 2017.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels et justifiés certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage émet les réserves et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Ne font pas partie du repérage :

- Les machineries en place (ascenseur / ventilation) (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux « Poste de Transformation » (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux ou parties de locaux n'ayant pu être inspectés et listés dans le tableau page précédente
- Les ouvrages et réseaux enterrés

Sondages :

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe 1 de l'Arrêté du 16 juillet 2019 sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également. L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Notamment, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- Les plénums doivent être inspectés
- Les gaines techniques doivent être contrôlées
- Les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;

- Les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition / les travaux ne commence(nt), l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition/les travaux.

Chaque sondage est décrit dans la section 7 « Description des investigations réalisées ». Ils sont réalisés en partant de la surface du support jusqu'à l'élément structurel du bâtiment.

En respect de l'Annexe C de la norme NF X 46-020, les s réalisés dans le cadre du présent repérage concernent tout ou partie de l'épaisseur des matériaux.

Les mesures de prévention collective, le choix des équipements de protection individuelle et du matériel à utiliser sont issus de l'évaluation des risques réalisée préalablement à l'intervention, selon le mode opératoire d'ADX Groupe dans lequel est détaillée la méthodologie de prélèvements.

Établissement des zones présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO)

La recherche et la détermination des ZPSO est une démarche réalisée au cours de l'ensemble des étapes de la mission, dans le but final d'aboutir à l'identification et la localisation des ZPSO contenant ou non de l'amiante. Chaque ZPSO sera donc identifiée par un ouvrage de référence, choisi comme le plus représentatif des ouvrages similaires. Parmi les ouvrages composant l'immeuble bâti, l'opérateur de repérage prend en compte un certain nombre de critères pour déterminer chacun des ouvrages de référence

Le nombre de sondages à réaliser sera directement impacté par le caractère continu ou discontinu de la ZPSO.



MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES :

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

FLOCAGES, CALORIFUGEAGES & FAUX-PLAFONDS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES OBLIGATOIRES)

- N=1 : Contrôle triennal de l'état de conservation
N=2 : Effectuer des mesures d'empoussièrement de l'air
N=3 : Effectuer des travaux de retrait ou de confinement sous 36 mois
(Voir fiche(s) d'évaluation ci-après)

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)

- EP : Surveiller l'évolution de l'état de conservation.
AC1 : Recouvrir le matériau d'une couche de protection.
AC2 : Supprimer ou remplacer le composant.

Ecart, adjonction ou suppression par rapport à la norme NF X 46-020 :

Information relative aux conditions spécifiques du repérage, telles que les conditions d'inaccessibilité, l'impossibilité de réaliser un prélèvement destructif, etc. :

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

7. PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES

Descriptif des sondages et prélèvements effectués pour les ouvrages objet de la mission selon l'annexe A de la norme NFX 46 020 d'Aout 2017

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités

Sans objet

2 - Parois verticales extérieures et Façades

ZPSO001 : Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)

Niveau : Rez de chaussée BAT 38, Rez de chaussée BAT 36, Rez de chaussée BAT 34, Rez de chaussée BAT 32

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Hall BAT 38	1	Porte d'entrée	Oui Rez de chaussée BAT 38 - Hall BAT 38 : Porte d'entrée	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Echantillon:</u> M7759535/P001, réf. labo.: 21RI092254-001 M7759535/P002, réf. labo.: 21RI092254-002 <u>Description:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P001 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type mastic (noir) : Absence d'amiante	
Hall BAT 36	2	Porte d'entrée	Oui Rez de chaussée BAT 36 - Hall BAT 36 : Porte d'entrée	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Echantillon:</u> M7759535/P001, réf. labo.: 21RI092254-001 M7759535/P002, réf. labo.: 21RI092254-002 <u>Description:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P002 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type mastic (noir) : Absence d'amiante	

Hall BAT 34	3	Porte d'entrée	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001, P002	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Echantillon:</u> M7759535/P001, réf. labo.: 21RI092254-001 M7759535/P002, réf. labo.: 21RI092254-002 <u>Description:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P001, P002</p>	Idem photo : P001; P002
Hall BAT 32	4	Porte d'entrée	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001, P002	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Echantillon:</u> M7759535/P001, réf. labo.: 21RI092254-001 M7759535/P002, réf. labo.: 21RI092254-002 <u>Description:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P001, P002</p>	Idem photo : P001; P002

ZPSO002 : Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)

Niveau : Rez de chaussée BAT 40, Rez de chaussée BAT 42, Rez de chaussée BAT 44

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Hall BAT 40	1	Porte d'entrée	Oui Rez de chaussée BAT 40 - Hall BAT 40 : Porte d'entrée	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Echantillon:</u> M7759535/P003, réf. labo.: 21RI092254-003 M7759535/P004, réf. labo.: 21RI092254-004 <u>Description:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P003 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type mastic (noir) : Absence d'amiante	
Hall BAT 42	2	Porte d'entrée	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P003, P004	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Echantillon:</u> M7759535/P003, réf. labo.: 21RI092254-003 M7759535/P004, réf. labo.: 21RI092254-004 <u>Description:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P003, P004	Idem photo : P003; P004
Hall BAT 44	3	Porte d'entrée	Oui Rez de chaussée BAT 44 - Hall BAT 44 : Porte d'entrée	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Echantillon:</u> M7759535/P003, réf. labo.: 21RI092254-003 M7759535/P004, réf. labo.: 21RI092254-004 <u>Description:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P004 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type mastic (noir) : Absence d'amiante	

ZPSO003 : joint de friction

Niveau : Rez de chaussée BAT 38, Rez de chaussée BAT 36, Rez de chaussée BAT 34, Rez de chaussée BAT 32

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Hall BAT 38	1	Porte d'entrée	Oui Rez de chaussée BAT 38 - Hall BAT 38 : Porte d'entrée	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Echantillon:</u> M7759535/P005, réf. labo.: 21RI092254-005 M7759535/P006, réf. labo.: 21RI092254-006 <u>Description:</u> joint de friction <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> joint de friction <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P005 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type joint (noir) : Absence d'amiante	
Hall BAT 36	2	Porte d'entrée	Oui Rez de chaussée BAT 36 - Hall BAT 36 : Porte d'entrée	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Echantillon:</u> M7759535/P005, réf. labo.: 21RI092254-005 M7759535/P006, réf. labo.: 21RI092254-006 <u>Description:</u> joint de friction <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> joint de friction <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P006 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type joint (noir) : Absence d'amiante	
Hall BAT 34	3	Porte d'entrée	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P005, P006	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Echantillon:</u> M7759535/P005, réf. labo.: 21RI092254-005 M7759535/P006, réf. labo.: 21RI092254-006 <u>Description:</u> joint de friction <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> joint de friction <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P005, P006	Idem photo : P005; P006
Hall BAT 32	4	Porte d'entrée	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P005, P006	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Echantillon:</u> M7759535/P005, réf. labo.: 21RI092254-005 M7759535/P006, réf. labo.: 21RI092254-006 <u>Description:</u> joint de friction <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> joint de friction <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P005, P006	Idem photo : P005; P006

ZPSO004 : joint de friction

Niveau : Rez de chaussée BAT 40, Rez de chaussée BAT 42, Rez de chaussée BAT 44

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Hall BAT 40	1	porte d'entrée	Oui Rez de chaussée BAT 40 - Hall BAT 40 : porte d'entrée	<u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Echantillon:</u> M7759535/P007, réf. labo.: 21RI092254-007 M7759535/P008, réf. labo.: 21RI092254-008 <u>Description:</u> joint de friction <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> joint de friction <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P007 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type joint (noir) : Absence d'amiante	
Hall BAT 42	2	porte d'entrée	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P007, P008	<u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Echantillon:</u> M7759535/P007, réf. labo.: 21RI092254-007 M7759535/P008, réf. labo.: 21RI092254-008 <u>Description:</u> joint de friction <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> joint de friction <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P007, P008	Idem photo : P007; P008
Hall BAT 44	3	porte d'entrée	Oui Rez de chaussée BAT 44 - Hall BAT 44 : porte d'entrée	<u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Echantillon:</u> M7759535/P007, réf. labo.: 21RI092254-007 M7759535/P008, réf. labo.: 21RI092254-008 <u>Description:</u> joint de friction <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> joint de friction <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P008 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type joint (noir) : Absence d'amiante	

ZPSO005 : Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure

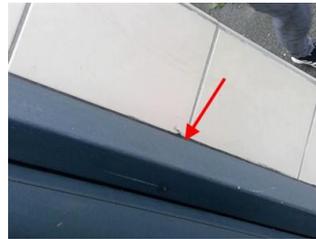
Niveau : Rez de chaussée BAT 38, Rez de chaussée BAT 36, Rez de chaussée BAT 34, Rez de chaussée BAT 32

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Hall BAT 38	1	Porte d'entrée	Oui Rez de chaussée BAT 38 - Hall BAT 38 : Porte d'entrée	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> M7759535/P009, réf. labo.: 21RI092254-009 M7759535/P010, réf. labo.: 21RI092254-010 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P009 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type joint (noir) : Absence d'amiante	
Hall BAT 36	2	Porte d'entrée	Oui Rez de chaussée BAT 36 - Hall BAT 36 : Porte d'entrée	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> M7759535/P009, réf. labo.: 21RI092254-009 M7759535/P010, réf. labo.: 21RI092254-010 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P010 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type joint (noir) : Absence d'amiante	
Hall BAT 34	3	Porte d'entrée	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P009, P010	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> M7759535/P009, réf. labo.: 21RI092254-009 M7759535/P010, réf. labo.: 21RI092254-010 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P009, P010	Idem photo : P009; P010

Hall BAT 32	4	Porte d'entrée	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P009, P010	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> M7759535/P009, réf. labo.: 21RI092254-009 M7759535/P010, réf. labo.: 21RI092254-010 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P009, P010</p>	Idem photo : P009; P010
-------------	---	----------------	---	---	--	--	-------------------------

ZPSO006 : Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure

Niveau : Rez de chaussée BAT 40, Rez de chaussée BAT 42, Rez de chaussée BAT 44

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Hall BAT 40	1	Porte d'entrée	Oui Rez de chaussée BAT 40 - Hall BAT 40 : Porte d'entrée	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Echantillon:</u> M7759535/P011, réf. labo.: 21RI092254-011 M7759535/P012, réf. labo.: 21RI092254-012 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P011 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type joint (noir) : Absence d'amiante	
Hall BAT 42	2	Porte d'entrée	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P011, P012	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Echantillon:</u> M7759535/P011, réf. labo.: 21RI092254-011 M7759535/P012, réf. labo.: 21RI092254-012 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P011, P012	Idem photo : P011; P012
Hall BAT 44	3	Porte d'entrée	Oui Rez de chaussée BAT 44 - Hall BAT 44 : Porte d'entrée	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Echantillon:</u> M7759535/P011, réf. labo.: 21RI092254-011 M7759535/P012, réf. labo.: 21RI092254-012 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P012 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type joint (noir) : Absence d'amiante	

3 - Parois verticales intérieures

ZPSO007 : Colle + joint de faïence							
Niveau : Rez de chaussée BAT 38, Rez de chaussée BAT 36, Rez de chaussée BAT 34, Rez de chaussée BAT 32							
Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Hall BAT 38	1	Faïence mur A,B,G,H	Oui Rez de chaussée BAT 38 - Hall BAT 38 : Mur B	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Echantillon:</u> M7759535/P013, réf. labo.: 21RI092254-013 M7759535/P014, réf. labo.: 21RI092254-014 <u>Description:</u> Colle + joint de faïence <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle + joint de faïence <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P013 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau semi-dur de type joint (gris) ; matériau semi-dur (beige) : Absence d'amiante	
Façade BAT 38	2	Facade	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P013, P014	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Echantillon:</u> M7759535/P013, réf. labo.: 21RI092254-013 M7759535/P014, réf. labo.: 21RI092254-014 <u>Description:</u> Colle + joint de faïence <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle + joint de faïence <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P013, P014	Idem photo : P013; P014
Hall BAT 36	3	Faïence mur A,B,G,H	Oui Rez de chaussée BAT 36 - Hall BAT 36 : Mur B	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Echantillon:</u> M7759535/P013, réf. labo.: 21RI092254-013 M7759535/P014, réf. labo.: 21RI092254-014 <u>Description:</u> Colle + joint de faïence <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle + joint de faïence <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P014 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau semi-dur de type joint (gris) : Absence d'amiante	
Façade BAT 36	4	facade	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P013, P014	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Echantillon:</u> M7759535/P013, réf. labo.: 21RI092254-013 M7759535/P014, réf. labo.: 21RI092254-014 <u>Description:</u> Colle + joint de faïence <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle + joint de faïence <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P013, P014	Idem photo : P013; P014

Hall BAT 34	5	Faïence mur A,B,G,H	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P013, P014	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO007</p> <p><u>Echantillon:</u> M7759535/P013, réf. labo.: 21RI092254-013 M7759535/P014, réf. labo.: 21RI092254-014</p> <p><u>Description:</u> Colle + joint de faïence</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Colle + joint de faïence</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P013, P014</p>	Idem photo : P013; P014
Façade BAT 34	6	facade	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P013, P014	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO007</p> <p><u>Echantillon:</u> M7759535/P013, réf. labo.: 21RI092254-013 M7759535/P014, réf. labo.: 21RI092254-014</p> <p><u>Description:</u> Colle + joint de faïence</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Colle + joint de faïence</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P013, P014</p>	Idem photo : P013; P014
Hall BAT 32	7	Faïence mur A,B,G,H	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P013, P014	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO007</p> <p><u>Echantillon:</u> M7759535/P013, réf. labo.: 21RI092254-013 M7759535/P014, réf. labo.: 21RI092254-014</p> <p><u>Description:</u> Colle + joint de faïence</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Colle + joint de faïence</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P013, P014</p>	Idem photo : P013; P014
Façade BAT 32	8	facade	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P013, P014	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO007</p> <p><u>Echantillon:</u> M7759535/P013, réf. labo.: 21RI092254-013 M7759535/P014, réf. labo.: 21RI092254-014</p> <p><u>Description:</u> Colle + joint de faïence</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Colle + joint de faïence</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P013, P014</p>	Idem photo : P013; P014

ZPSO008 : Colle + joint de faïence

Niveau : Rez de chaussée BAT 40, Rez de chaussée BAT 42, Rez de chaussée BAT 44

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Hall BAT 40	1	Faïence Mur A,B,G,H	Oui Rez de chaussée BAT 40 - Hall BAT 40 : Mur B	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> M7759535/P015, réf. labo.: 21RI092254-015 M7759535/P016, réf. labo.: 21RI092254-016 <u>Description:</u> Colle + joint de faïence <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle + joint de faïence <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P015 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau semi-dur de type joint (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) : Absence d'amiante	
Façade BAT 40	2	Facade	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P015, P016	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> M7759535/P015, réf. labo.: 21RI092254-015 M7759535/P016, réf. labo.: 21RI092254-016 <u>Description:</u> Colle + joint de faïence <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle + joint de faïence <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P015, P016	Idem photo : P015; P016
Hall BAT 42	3	Faïence Mur A,B,G,H	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P015, P016	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> M7759535/P015, réf. labo.: 21RI092254-015 M7759535/P016, réf. labo.: 21RI092254-016 <u>Description:</u> Colle + joint de faïence <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle + joint de faïence <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P015, P016	Idem photo : P015; P016
Façade BAT 42	4	façade	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P015, P016	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> M7759535/P015, réf. labo.: 21RI092254-015 M7759535/P016, réf. labo.: 21RI092254-016 <u>Description:</u> Colle + joint de faïence <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle + joint de faïence <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P015, P016	Idem photo : P015; P016

Hall BAT 44	5	Faïence Mur A,B,G,H	Oui Rez de chaussée BAT 44 - Hall BAT 44 : Mur B	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> M7759535/P015, réf. labo.: 21RI092254-015 M7759535/P016, réf. labo.: 21RI092254-016 <u>Description:</u> Colle + joint de faïence <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle + joint de faïence <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire	<u>Analyse:</u> P016 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau semi-dur de type joint (gris) en traces ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) : Absence d'amiante	
Façade BAT 44	6	façade	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P015, P016	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> M7759535/P015, réf. labo.: 21RI092254-015 M7759535/P016, réf. labo.: 21RI092254-016 <u>Description:</u> Colle + joint de faïence <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle + joint de faïence <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire	<u>Analyse:</u> P015, P016	Idem photo : P015; P016

4 - Plafonds et faux plafonds

Sans objet

5 - Planchers et planchers techniques

ZPSO009 : Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage

Niveau : Rez de chaussée BAT 38, Rez de chaussée BAT 36, Rez de chaussée BAT 34, Rez de chaussée BAT 32

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Hall BAT 38	1	Sol	Oui Rez de chaussée BAT 38 - Hall BAT 38 : Sol	<u>Identifiant:</u> ZPSO009 <u>Echantillon:</u> M7759535/P017, réf. labo.: 21RI092254-017 M7759535/P018, réf. labo.: 21RI092254-018 <u>Description:</u> Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P017 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau semi-dur de type joint (gris) ; matériau semi-dur (gris) : Absence d'amiante	

Hall BAT 36	2	Sol	Oui Rez de chaussée BAT 36 - Hall BAT 36 : Sol	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO009 <u>Echantillon:</u> M7759535/P017, réf. labo.: 21RI092254-017 M7759535/P018, réf. labo.: 21RI092254-018 <u>Description:</u> Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P018 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau semi-dur de type joint (gris) : Absence d'amiante</p>	
Hall BAT 34	3	Sol	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P017, P018	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO009 <u>Echantillon:</u> M7759535/P017, réf. labo.: 21RI092254-017 M7759535/P018, réf. labo.: 21RI092254-018 <u>Description:</u> Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P017, P018</p>	Idem photo : P017; P018
Hall BAT 32	4	Sol	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P017, P018	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO009 <u>Echantillon:</u> M7759535/P017, réf. labo.: 21RI092254-017 M7759535/P018, réf. labo.: 21RI092254-018 <u>Description:</u> Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P017, P018</p>	Idem photo : P017; P018

ZPSO010 : Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage

Niveau : Rez de chaussée BAT 40, Rez de chaussée BAT 42, Rez de chaussée BAT 44

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Hall BAT 40	1	Sol	Oui Rez de chaussée BAT 40 - Hall BAT 40 : Sol	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO010</p> <p><u>Echantillon:</u> M7759535/P019, réf. labo.: 21RI092254-019 M7759535/P020, réf. labo.: 21RI092254-020</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P019</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau semi-dur de type joint (gris) : Absence d'amiante</p>	
Hall BAT 42	2	Sol	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P019, P020	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO010</p> <p><u>Echantillon:</u> M7759535/P019, réf. labo.: 21RI092254-019 M7759535/P020, réf. labo.: 21RI092254-020</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P019, P020</p>	Idem photo : P019; P020
Hall BAT 44	3	Sol	Oui Rez de chaussée BAT 44 - Hall BAT 44 : Sol	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO010</p> <p><u>Echantillon:</u> M7759535/P019, réf. labo.: 21RI092254-019 M7759535/P020, réf. labo.: 21RI092254-020</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P020</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau semi-dur de type joint (gris) : Absence d'amiante</p>	

6 - Conduits et accessoires intérieurs

Sans objet

7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques

Sans objet

8 - Équipements divers et accessoires

Sans objet

9 - Fondations et soubassements

Sans objet

10 - Aménagements, voiries et réseaux divers

Sans objet

11 - Composants Hors norme

Sans objet

Légende : « ! - matériaux indissociables* » l'échantillon multicouche a été envoyée au laboratoire avec une demande d'analyse sur chaque couche séparément. Cependant, le laboratoire n'ayant pas réussi à distinguer chacune d'entre-elle, le retour de l'analyse a été généralisé à l'ensemble de l'échantillon. Des investigations complémentaires pourront être réalisées sur simple demande.

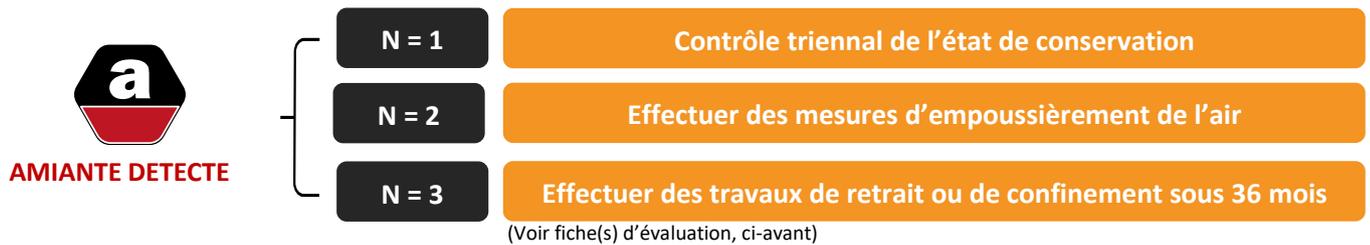
8. ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS SELON LES CRITERES DE LA LISTE A
Aucune évaluation n'a été réalisée

MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES SELON LES CRITERES DE LA LISTE A

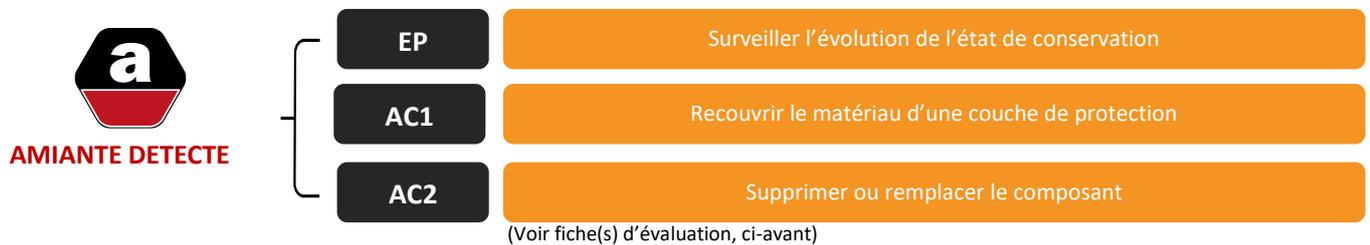
FLOCAGES, CALORIFUGEAGES & FAUX-PLAFONDS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES OBLIGATOIRES)



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS SELON LES CRITERES DE LA LISTE B
Aucune évaluation n'a été réalisée

MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES SELON LES CRITERES DE LA LISTE B

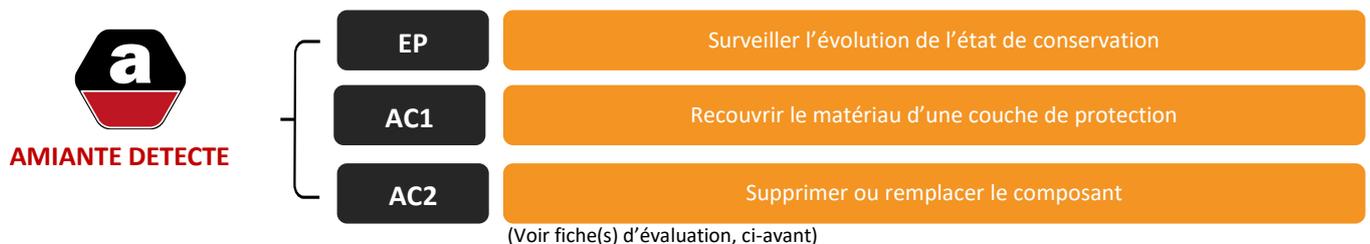
AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS DE LA LISTE C
Aucune évaluation n'a été réalisée

MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES DE LA LISTE C

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)



INFORMATION QUANT AUX ETATS DE DEGRADATION :

OBLIGATIONS EUT EGARD AU DECRET OBLIGATIONS EUT EGARD DE L'ARRETES DU 12 DECEMBRE 2012, DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. (CONCERNANT LES MATERIAUX FRIABLES) :

En fonction notamment, de l'accessibilité du matériau, de son degré de dégradation, de son exposition à des chocs et à des vibrations et enfin à l'existence de mouvement d'air dans la zone homogène, l'action à entreprendre est définie par zones réputées homogènes.

En fonction du résultat obtenu du diagnostic, une note de 1 à 3 est attribuée :

- Une note égale à **UN** (1) se traduit par un contrôle périodique de l'état de conservation du matériau dans les conditions prévues à l'article 3.
- Une note égale à **DEUX** (2) oblige, selon les modalités prévues à l'article 5, à une surveillance du niveau d'empoussièrement dans l'atmosphère par un organisme agréé en microscopie électronique à transmission.
- Une note égale à **TROIS** (3) oblige, le propriétaire à procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues au dernier alinéa de l'article 5. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau inférieur à 5 fibres / litre.

RECOMMANDATIONS EUT EGARD DE L'ARRETES DU 12 DECEMBRE 2012, DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. (CONCERNANT LES MATERIAUX NON FRIABLES) :

- Soit une « **évaluation périodique** », lorsque, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.
- Soit une « **action corrective de premier niveau** », lorsque, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.
- Soit à une « **action corrective de second niveau** », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation.

OBLIGATION DONNEUR D'ORDRE SELON L'ARTICLE 11 DE L'ARRETE DU 16 JUILLET 2019

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DAPP prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DTA prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

9. RAPPORTS D'ANALYSES



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

ADX GROUPE
Telmo DA MOTA GOMES
Parc Saint Fiacre
53200 CHATEAU GONTIER

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX



N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-078270-01

Date d'émission de rapport : 29/10/2021 13:45

Référence dossier Client:617069b06525dDossier: M7759535
Référence dossier N° : 21UV067465
Référence laboratoire N° : 21RI092254

Reçu par MyEasyLab le : 27/10/2021 14:09
Reçu par le laboratoire le : 27/10/2021
Date d'analyse : 28/10/2021

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001-01	P001 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Menuiseries extérieures - Joint de mastic de vitrage (notamment chassis aluminium) - Joint de mastic de vitrage (notamment chassis aluminium) - Rez de chaussée BAT 38 - Hall BAT 38	Matériau souple de type mastic (noir)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002-01	P002 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Menuiseries extérieures - Joint de mastic de vitrage (notamment chassis aluminium) - Joint de mastic de vitrage (notamment chassis aluminium) - Rez de chaussée BAT 36 - Hall BAT 36	Matériau souple de type mastic (noir)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003-01	P003 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Menuiseries extérieures - Joint de mastic de vitrage (notamment chassis aluminium) - Joint de mastic de vitrage (notamment chassis aluminium) - Rez de chaussée BAT 40 - Hall BAT 40	Matériau souple de type mastic (noir)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

1/5



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-078270-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
004-01	P004 - 2 - Parois verticales exterieures et Facades - Menuiseries exterieures - Joint de mastic de vitrage (notamment chassis aluminium) - Joint de mastic de vitrage (notamment chassis aluminium) - Rez de chaussee BAT 44 - Hall BAT 44	Matériau souple de type mastic (noir)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005-01	P005 - 2 - Parois verticales exterieures et Facades - Menuiseries exterieures - joint de friction - joint de friction - Rez de chaussee BAT 38 - Hall BAT 38	Matériau souple de type joint (noir)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006-01	P006 - 2 - Parois verticales exterieures et Facades - Menuiseries exterieures - joint de friction - joint de friction - Rez de chaussee BAT 36 - Hall BAT 36	Matériau souple de type joint (noir)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007-01	P007 - 2 - Parois verticales exterieures et Facades - Menuiseries exterieures - joint de friction - joint de friction - Rez de chaussee BAT 40 - Hall BAT 40	Matériau souple de type joint (noir)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008-01	P008 - 2 - Parois verticales exterieures et Facades - Menuiseries exterieures - joint de friction - joint de friction - Rez de chaussee BAT 44 - Hall BAT 44	Matériau souple de type joint (noir)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009-01	P009 - 2 - Parois verticales exterieures et Facades - Menuiseries exterieures - Joint d'etancheite entre menuiserie et structure - Joint d'etancheite entre menuiserie et structure - Rez de chaussee BAT 38 - Hall BAT 38	Matériau souple de type joint (noir)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

2/5



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-078270-01



AB 1609

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
010-01	P010 - 2 - Parois verticales exterieures et Facades - Menuiseries exterieures - Joint d'etancheite entre menuiserie et structure - Joint d'etancheite entre menuiserie et structure - Rez de chaussee BAT 36 - Hall BAT 36	Matériau souple de type joint (noir)	MET / N5BT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011-01	P011 - 2 - Parois verticales exterieures et Facades - Menuiseries exterieures - Joint d'etancheite entre menuiserie et structure - Joint d'etancheite entre menuiserie et structure - Rez de chaussee BAT 40 - Hall BAT 40	Matériau souple de type joint (noir)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012-01	P012 - 2 - Parois verticales exterieures et Facades - Menuiseries exterieures - Joint d'etancheite entre menuiserie et structure - Joint d'etancheite entre menuiserie et structure - Rez de chaussee BAT 44 - Hall BAT 44	Matériau souple de type joint (noir)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
013-01	P013 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle + joint de faience - Colle + joint de faience - Rez de chaussee BAT 38 - Hall BAT 38	Matériau dur de type carrelage, faience (beige) ; matériau semi-dur de type joint (gris) ; matériau semi-dur (beige)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
014-01	P014 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle + joint de faience - Colle + joint de faience - Rez de chaussee BAT 36 - Hall BAT 36	Matériau dur de type carrelage, faience (beige) ; matériau semi-dur de type joint (gris)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
015-01	P015 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle + joint de faience - Colle + joint de faience - Rez de chaussee BAT 40 - Hall BAT 40	Matériau dur de type carrelage, faience (beige) ; matériau semi-dur de type joint (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

3/5

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-078270-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
016-01	P016 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle + joint de faïence - Colle + joint de faïence - Rez de chaussee BAT 44 - Hall BAT 44	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau semi-dur de type joint (gris) en traces ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
017-01	P017 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage - Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage - Rez de chaussee BAT 38 - Hall BAT 38	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau semi-dur de type joint (gris) ; matériau semi-dur (gris)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
018-01	P018 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage - Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage - Rez de chaussee BAT 36 - Hall BAT 36	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau semi-dur de type joint (gris)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
019-01	P019 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage - Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage - Rez de chaussee BAT 40 - Hall BAT 40	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau semi-dur de type joint (gris)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
020-01	P020 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage - Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage - Rez de chaussee BAT 44 - Hall BAT 44	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau semi-dur de type joint (gris)	MET / OJYS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Le traitement des échantillons de ce dossier a nécessité au total :
20 analyses au laboratoire dont 20 par la technique identifiée sous le terme MET.

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MET: Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

4/5



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-078270-01

Notes :

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire. - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et au LAB GTA 44, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MDLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par META indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MDLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif. - 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MDLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse. - 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MDLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm. "Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante. - 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur <https://pca.gov.pl/>. - 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18). - 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Validé et approuvé par :



Agnieszka Chlebek
Chef d'équipe



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

5/5

10.

ANNEXES / ATTESTATION D'ASSURANCE / CERTIFICATION



COURTIER

CNA
178 BOULEVARD PEREIRE
75017 PARIS
Tél : 01 40 68 02 02
Fax : 01 40 68 05 00
Email : CONTACT@CNASSUR.COM
Portefeuille : 0114921220

Vos références :
Contrat n° 3912280604
Client n° 0626460020

AXA France IARD, atteste que :

SAS ADX GROUPE
COMPTABILITE FOURNISSEURS
PARC SAINT FIACRE
53200 CHATEAU GONTIER

a souscrit un contrat d'assurance Responsabilité Civile 1ère ligne n° 3912280604 et un contrat Responsabilité Civile 2ème ligne n° 3912431104, garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat :

Les diagnostics techniques immobiliers obligatoires

- Repérage amiante avant-vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat des risques naturels, miniers et technologiques
- L'Infiltrométrie

Les autres diagnostics

- Inventaire des Matières Potentiellement Dangereuses dans les navires conformément à la Résolution MEPC.197(62) de l'OMI
- Dossier Technique Amiante (DTA)
- Diagnostic Technique Globale (DTG)
- Dossier Amiante Partie Privative (DAPP)
- Contrôle du plomb après travaux
- Contrôle de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante

- Repérage de l'amiante avant travaux
- Repérage de l'amiante avant démolition
- Repérage du plomb avant travaux
- Diagnostic accessibilité handicapés
- Constat de l'état parasitaire dans les immeubles bâtis et non bâtis
- Attestations de surface : Loi Carrez, surface habitable, surface utile.
- Diagnostic Technique Immobilier (Loi SRU)
- Etat des lieux locatifs
- Diagnostic de pollution des sols
- Audit de pré acquisition
- Recherche des métaux lourds
- Dossier de mutation
- Diagnostic technique en vue de la mise en copropriété
- Audit de la partie privative en assainissement collectif
- Etats des lieux dans le cadre des dispositifs Robien et Scellier
- Attestation de décence du logement (critères de surface et d'habitabilité)
- Diagnostic sécurité piscine
- Test d'étanchéité à l'air des bâtiments
- Attestation de conformité à la Réglementation Thermique
- Réalisation de documents uniques d'évaluation des Risques Professionnels
- Formation aux métiers du Diagnostic
- L'Analyse de la qualité de l'air et La Recherche de fuites
- Vérification de la VMC
- Pose de détecteurs incendie
- Sapiteur Amiante
- Rédaction de Plan de Prévention des Risques, nécessaire lors de l'intervention d'une entreprise extérieure sur le site d'une entreprise utilisatrice
- Actes de prélèvement légionnelle
- Portabilité de l'eau
- Mesures d'empoussièrement
- Habilitation COFRAC : contrôles électriques suivants :
 - VI(BT) : Vérifications initiales des installations électriques permanentes limitées à la basse tension et sur demande de l'inspection du travail des installations électriques permanentes ou temporaires limitées à la basse tension, installations alimentées depuis un branchement à puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée.
 - VP (BT) : Vérifications périodiques des installations électriques permanentes limitées la basse tension, alimentées depuis un branchement puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée, sans modification de structure et réalisées sur la base des rapports de vérification précédents
 - VT (BT) : Vérifications, avant mise en service, des installations électriques temporaires limitées à la basse tension, alimentées depuis un branchement à puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée.
- Diagnostic amiante sur des navires selon Décret n° 2017-1442 du 3 octobre 2017 relatif à la prévention des risques liés à l'amiante à bord des navires sous la marque ADX Expertise.
- Réalisation de maquette numérique dans le cadre du BIM (Building information Modeling)
- Diagnostic déchets avant démolition
- Etude thermique du bâtiment
- Prélèvements COVID dans des espaces professionnels et dans les règles de protection édictées par les autorités publiques.
- Examens visuels après désamiantage

1DD3826X190817

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92222 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92222 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

Garanties au contrat 1 - Ligne N° 3912280604

Montant des garanties : « Lorsqu'un même sinistre met en jeu simultanément différentes garanties, l'engagement maximum de l'assureur n'excède pas, pour l'ensemble des dommages, le plus élevé des montants prévus pour ces garanties » ainsi qu'il est précisé à l'article 6.3 des conditions générales.

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	9.000.000 € par année d'assurance et par sinistre
Dont : Dommages corporels	9.000.000 € par année d'assurance et par sinistre
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1.200.000 € par année d'assurance et par sinistre
Autres garanties :	
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus)	750.000 € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	par expert 300.000 € par sinistre et 500.000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150.000 € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30.000 € par sinistre

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Les garanties s'exercent à concurrence des montants figurants ci-dessous de la présente. Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 inclus, sous réserve du paiement des primes 2021 et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à NANTERRE le 4 janvier 2021
Pour la Société:

Garanties au contrat 2 - Ligne N° 3912431104

La garantie de l'Assureur s'exerce à concurrence des montants suivants : pour la seule garantie Responsabilité Civile Professionnelle :

Tous dommages confondus : 3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance et par filiale, membre du GIE
Dont :
- Dommages résultant d'atteintes à l'environnement accidentelles sur les sites des clients de l'assuré : 1 500 000 € par sinistre et par année d'assurance et par filiale, membre du GIE

Il est précisé que ces montants interviennent :

- en excédent des montants de garantie du contrat de 1ère ligne.
- après épuisement des montants de garantie fixés par année d'assurance dans le contrat de 1ère ligne. En cas d'intervention du présent contrat au premier euro, il sera fait application des franchises du contrat de 1ère ligne.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92222 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92222 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

WI. CERT

« CERTIFICATION DE COMPETENCES »

« Version 02 »

Décerné à : **DA MOTA GOMES TELMO** Sous le numéro : **C004-SE07-2019**

Domaine (S) concerné (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (SANS MENTION)	X
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (MENTION)	X
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	X
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	X
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	X
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (SANS MENTION)	Du 13/07/19 Au 12/07/24
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (MENTION)	Du 13/07/19 Au 12/07/24
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	X
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (DROM-COM)	X

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 25 Juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification; Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 14 décembre 2009 et du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 08 décembre 2009 et du 13 décembre 2011 ; Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 15 décembre 2009 et 15 décembre 2011 ; Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 10 décembre 2009 , 2 décembre 2011 et 10 Aout 2015.

Délivré à Thionville, le 19/07/2019

Par WI. CERT
Direction



WI.CERT
16 RUE DE VILLARS
57100 THIONVILLE
Tél : 03 72 52 02 45
Siret N° 82885893600010 - APE 7120B